

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 8 décembre 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 2 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents :	12 représentants 17 voix
Nombre de membres présents ou représentés :	19 représentants 24 voix

Délibération n° BS-2025/45

Objet : Création de poste chargé de mission « itinérances et séjours en Chartreuse » grade rédacteur territorial

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
REY Freddy	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GUSMEROLI Stéphane
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
GUIGUE Gilbert	BOUZON Elodie
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BREYTON Stéphanie à EYMERY Clémentine
	CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
	MONIN Michelle
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à ESCARON Dominique
	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane	MOLLIERE Denis

Votants (en voix) : 24

Exprimés (en voix): 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Création de poste chargé de mission
« itinérances et séjours en Chartreuse »
grade rédacteur territorial**

Le Bureau Syndical a créé 1 poste en contrat de projet :

- Chargé de projet « séjours et filière Destination Chartreuse » (décision du bureau syndical en date du 15/12/2021)

Cette mission s'inscrit aujourd'hui un peu plus dans la durée qu'initialement.

Il est proposé de créer un poste permanent pour assurer les missions telles que définies dans la fiche de poste annexée. Le poste de chargé de projet sera supprimé dès lors qu'il sera vacant, et après avis du Comité Social Territorial.

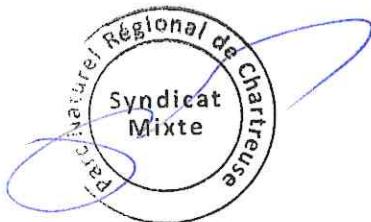
Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidat statutaire, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 3 ans maximum dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des besoins des services ou que la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Dans ce cas, le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale du contrat ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- De créer à compter du 01/01/2026, dans les conditions définies dans la fiche de poste annexée, le poste permanent à temps complet de :
 - o Chargé(e) de mission « itinérances et séjours en Chartreuse » sur un grade de rédacteur territorial
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent qui sera nommé, calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à son grade et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération du 09/12/2016, ainsi qu'aux charges afférentes.
- D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 09 DEC. 2025



FICHE DE POSTE  Parc naturel régional de Chartreuse	Intitulé du poste : Chargé(e) de mission itinérances et séjours en Chartreuse Service : tourisme Date de création : 08/12/2025	ID : 038-253804363-20251208-BS_2025_45-DE
---	--	---

La fiche de poste définit le cadre des responsabilités et des activités selon les besoins de l'organisation en place. Elle n'est pas figée, et peut évoluer selon les besoins de l'organisation. Les modifications conduiront à la mise à jour de la fiche de poste.

Missions

1/ Activités principales

Le chargé de mission, avec l'appui du responsable de la mission tourisme, devra :

- Accompagner les hébergeurs pour adapter l'offre d'hébergement à la destination, ses valeurs, ses clientèles et ses filières. Cet axe concerne à la fois :
 - la réhabilitation / rénovation / requalification du parc existant, dont la mobilisation de résidences secondaires,
 - la diversification de l'offre avec la création de nouveaux hébergements marchands.
- Créer et animer un collectif d'acteurs accompagnants « séjours Chartreuse » : favoriser la complémentarité et dialogue entre acteurs de l'hébergement touristique (Région, CCI, fédérations, labels, Offices de tourisme, Chartreuse tourisme, EPCI, agences immobilières, conciergerie, ...), assurer le lien avec les partenaires institutionnels, développer de nouveaux partenariats si nécessaire.
- Animer les projets de séjours en étoiles et itinérances CHARTREUSE sur le massif, dont le réseau d'hébergeurs, notamment en :
 - hiérarchisant les itinéraires adaptés aux clientèles (intérêt des itinéraires, durée, lien aux hébergements ...),
 - accompagnant les services attenants à ces itinéraires dans les lieux publics et chez les prestataires privés dont les hébergeurs.
 - Définissant les modalités de pérennisation de ces itinéraires (entretien, promotion et commercialisation ...).
- Veiller à la cohérence du déploiement des labels sur la destination (accueil vélo, pêche, ...) tant chez les hébergeurs que sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Réaliser une veille (parc immobilier, filières, clientèles).
- Mener des actions de sensibilisation et professionnalisation des acteurs et usagers.

2/ Activités secondaires

Participer aux actions transversales conduites par le Parc au titre de son activité générale (animations spécifiques, etc.).

Profil recherché

- Diplôme : Minimum Bac + 3 et 2 ans d'expérience
- Conception et pilotage de projets et stratégies
- Animation de groupes de travail techniques et politiques
- Compétences rédactionnelles (supports de communication print et web) et en SIG-SIT

Niveau de recrutement

Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.

Statut

Le poste pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 3 ans maximum dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des besoins des services ou que la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Dans ce cas, le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.